Analyse financière des risques juridiques

**ECTS** : 3

**Description du contenu de l'enseignement :**

Ce cours explore la manière dont l’analyse financière éclaire les enjeux des contentieux en droit des affaires. À partir de cas réels, les étudiants apprennent à identifier, chiffrer et interpréter les préjudices économiques au cœur des litiges. Les séances abordent successivement les principes d’indemnisation et les différents types de préjudices — industriels, commerciaux ou financiers — avant d’examiner des situations variées : rupture brutale de relations commerciales, litiges entre actionnaires, opérations de fusion-acquisition, difficultés d’entreprises, ou encore contentieux liés à la concurrence, à la propriété intellectuelle et aux marchés financiers.

**Compétence à acquérir :**

Comprendre les enjeux financiers des contentieux en droit des affaires. Savoir évaluer, chiffrer et critiquer les préjudices économiques invoqués dans un litige. Maîtriser les interactions entre analyse financière et stratégie contentieuse.

**Mode de contrôle des connaissances :**

Participation et examen final

**Bibliographie, lectures recommandées :**

https://www.cours-appel.justice.fr/paris/la-reparation-du-prejudice-economique

**Document susceptible de mise à jour - 05/11/2026**
**Université Paris Dauphine - PSL -** Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16